

**EXERCICE 2025****CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS****Séance du 11 février 2025****DÉLIBÉRATION n°2025-01**

Le conseil académique s'est réuni le mardi 11 février 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 31 janvier 2025.

**Point de l'ordre du jour :**

2. Election à la vice-présidence étudiante du conseil académique,

.....

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université, notamment l'article 28,  
Vu l'appel à candidature du 13 janvier 2025,  
Vu les candidatures reçues,

**Exposé de la délibération :**

Conformément à l'article 28 des statuts de l'université, le conseil académique doit procéder à l'élection à la vice-présidence étudiante du conseil académique. La vice-présidente ou le vice-président étudiant du conseil académique est élu parmi les membres du collège des étudiantes et étudiants du conseil académique, à la majorité absolue des membres présents et représentés au premier tour, à la majorité relative au second tour.

**Résultat de l'élection :**

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 80</b> <b>Nombre de membres en exercice : 70</b> <b>Quorum : 35</b> Membres présents : 52 Membres représentés : 10 <b>Total des membres présents et représentés : 62</b>	FEKETE Anna : 45 voix
<b>DECOMPTE DE VOIX</b> Abstentions : 0 Votants : 62 Blanc(s) ou nul(s) : 1 <b>Votes exprimés : 61</b> <b>Majorité requise : 32</b>	FOURNET Alexis : 16 voix

En conséquence, Anna Fekete est élue vice-présidente étudiante du conseil académique.

**Pièce jointe :**

- lettres de candidature.

Fait à Tours, le  
Le Président,

Daniel Alquier